

CHARGÉ(E) DE MISSION COORDINATION ET GESTION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE DES PROJETS

Contexte

Le Grand Site de France *Gorges du Tarn, de la Jonte et Causses* s'inscrit dans une dynamique de préservation et de valorisation d'un territoire emblématique, labellisé par l'État, qui s'étend sur 821 km² à cheval sur la Lozère et l'Aveyron. Ce territoire remarquable est reconnu pour ses paysages spectaculaires, ses patrimoines naturels et culturels, et pour les efforts engagés en matière de tourisme durable, de sensibilisation à l'environnement et de gestion raisonnée de la fréquentation.

Dans le cadre de l'obtention du label, un programme d'actions a été établi pour la période 2024-2031, en lien avec l'ensemble des acteurs du territoire et partenaires techniques, la Communauté de communes Gorges Causses Cévennes cheffe de file, en partenariat avec les communautés de communes Aubrac Lot Causses Tarn et Millau Grands Causses, dans le cadre d'une convention-cadre de gestion du label recrute **un·e Chargé·e de mission Coordination et Gestion administrative et juridique des actions et projets du GSF**. Accompagné·e·s du Directeur Grand Site de France aussi DGS de la Communauté de Commune Gorges Causses Cévennes, l'idée est de former un binôme horizontal articulé autour de deux logiques : la cohérence administrative, juridique et institutionnelle d'une part et la cohérence paysagère et narrative d'autre part.

Missions

1. Coordination administrative et suivi institutionnel

Objectif : assurer la gestion opérationnelle et la continuité institutionnelle du Grand Site de France.

- **Gestion administrative et financière** : suivi des bilans, budgets, conventions, marchés et dossiers de subvention liés au PGMV 2024-2031 (Plan de Gestion et Mise en Valeur du GSF).

-
- **Pilotage institutionnel** : préparation, animation et suivi en binôme des instances de gouvernance (comités techniques, comités de pilotage, commissions thématiques).
 - **Interface territoriale** : maintien d'un lien régulier et structuré avec le DGS et les services des trois communautés de communes partenaires.

2. Qualité architecturale, paysagère et patrimoniale

Objectif : garantir la cohérence et la qualité du cadre bâti, du patrimoine et des paysages.

- **Accompagnement des communes et partenaires** : suivi et appui technique des démarches de qualité architecturale, paysagère et patrimoniale, en lien avec leurs documents d'urbanisme et projets de développement local.
- **Charte architecturale et paysagère** : contribution active en binôme à l'élaboration d'un document cadre partagé pour le GSF, en cohérence avec les orientations du PGMV.
- **Cohérence territoriale** : articulation des projets communaux (tourisme, habitat, mobilités, aménagement) avec les principes de gestion durable et les orientations paysagères du Grand Site.

3. Appui juridique et gestion contractuelle

Objectif : sécuriser les procédures et renforcer la fiabilité administrative du programme.

- **Sécurisation des actes** : contrôle et formalisation des marchés, conventions et autres actes administratifs du GSF.
- **Veille réglementaire** : suivi des évolutions juridiques liées aux politiques du paysage, de l'urbanisme, du patrimoine et de l'environnement.
- **Ingénierie administrative** : appui méthodologique et technique aux partenaires du GSF pour garantir une mise en œuvre claire, conforme et efficace des actions : Création de fiches pratiques standardisées des procédures à l'échelle du GSF, actualisables rassemblées dans une **pochette « guide simplifié »** avec des préconisations et de recommandations.

4. Gouvernance et animation partenariale

Objectif : renforcer la cohérence, la mobilisation et la visibilité du projet collectif.

- **Coordination de contenu** : pilotage de la production de contenus en lien étroit avec la chargée de mission paysage, pour garantir la cohérence du récit territorial, des supports visuels et des messages institutionnels.
- **Animation et communication** : participation aux actions de communication, réunions publiques, séminaires et événements de valorisation du Grand Site et de son réseau.
- **Climat partenarial** : entretien d'un réseau d'acteurs territoriaux mobilisés dans un esprit de confiance, de bienveillance et d'intelligence collective.

5. Communication et valorisation

Objectif : assurer la cohérence et la lisibilité de la communication institutionnelle du Grand Site.

- **Communication externe** : coordination du plan annuel de communication en lien avec la chargée de communication digitale; supervision de la cohérence institutionnelle des messages et supports diffusés.
- **Valorisation du projet de territoire** : mise en récit du paysage, des actions et des valeurs du GSF auprès du grand public et des partenaires. Co-crédation d'outils de médiation.
- **Visibilité et notoriété** : appui à la production de contenus valorisant les démarches exemplaires, les initiatives locales et les politiques de paysage.

6. Tourisme, mobilités et accueil

Objectif : structurer une offre d'accueil et de découverte respectueuse des paysages et des habitants.

-
- **Cohérence des flux touristiques** : participation à la coordination des politiques d'accueil, de stationnement et de capacité d'hébergement (campings, villages, aires, etc.).
 - **Urbanisme et tourisme** : articulation entre les projets touristiques et les documents d'urbanisme, pour garantir un équilibre entre attractivité et préservation.
 - **Mobilités douces et activités de pleine nature** : participation, en binôme, aux réflexions stratégiques sur la mobilité douce, les cheminements et les usages récréatifs des paysages.

Profil recherché

Formation supérieure en **aménagement ou développement territorial/local, urbanisme, droit public ou management de projets**

Savoir-faire

- Expérience confirmée (min. 3ans) dans la conduite et gestion administrative ou juridique de projets territoriaux et publics. Sens de la **coordination** et de la **planification**, rigueur administrative, esprit d'équipe et vision stratégique.
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales et des politiques patrimoniales et environnementales.
- Capacité à travailler en réseau et à articuler de multiples partenaires institutionnels.
- Code des marchés publics, de l'environnement et règles de l'urbanisme
- Bonnes compétences cartographiques et SIG
- Excellentes capacités rédactionnelles et de mise en forme graphique, esprit de synthèse

Savoir-être

- Goût pour le **travail collaboratif et constructif**, dans une logique de binôme.
- Capacité à conjuguer rigueur, clarté et **bonne humeur** au quotidien.
- Esprit curieux, sens du terrain, et intérêt sincère pour la valorisation du patrimoine et du paysage.

- Aptitude à vulgariser et animer des sujets complexes avec pédagogie et diplomatie.
- Envie de **faire avancer les dossiers sans s'y perdre**, avec légèreté et méthode.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Type de contrat

CDD

Volume horaire

35h

Date d'embauche

01/12/2025

Rémunération

Rémunération indiciaire + COS LR + participation employeur Prévoyance + Mutuelle
// équitable vis-à-vis du binôme chargée de mission "Paysage, médiation et valorisation"

Modalités et conditions de travail

- **Type de contrat** : CDD 12 mois - renouvelable
- **Lieu** : Communauté de communes Gorges Causses Cévennes – Florac (48)
- **Présence** : présence physique télétravail possible
- **Déplacements ponctuels** sur le territoire **Permis B** et véhicule personnel indispensables
- **Rémunération** : Rémunération indiciaire + COS LR + participation employeur Prévoyance + Mutuelle // équitable vis-à-vis du binôme chargée de mission "Paysage, médiation et valorisation"
- **Remboursement des frais** de déplacement et missions selon barèmes en vigueur.
- Travail en transversalité avec la chargée de mission "Paysage, médiation et valorisation"
- **Coopération fonctionnelle** : Communautés de communes GCC, ALCT et MGC, services déconcentrés de l'État via la DREAL et l'UDAP, DDT, PNC, EICC-UNESCO,

SMBVTA, Offices de tourisme, CAUE, ONF, PETR Sud Lozère, communes, socio-professionnels, ...

POUR POSTULER



Grand Site de France Gorges du Tarn de la Jonte et Causses - Communauté de communes Gorges Causses Cévennes

Adresse

4 Route de Mende
immeuble du Rochefort - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GORGES CAUSSES
CEVENNES
48400 Florac Trois Rivières
France

Date limite de candidature

11/11/2025

Procédure de candidature

Merci d'envoyer votre Les candidatures (lettre de motivation ; curriculum vitae ; portfolio ou sélection de références appréciés) obligatoirement par courriel à l'attention de

Monsieur le Président de la Communauté de communes Gorges Causses Cévennes : fabrice.deltour@ccgcc48.fr (service Finances-RH).

Les auditions seront organisées courant du mois de novembre 2025

Pour tous renseignements complémentaires :

Contacter **David Benyakhou**, Directeur général des services et directeur du Grand Site de France

Ou **Camille Hagen**, Chargée de mission paysage Grand Site de France
camille.hagen@ccgcc48.fr - 07 43 03 23 58

Pièce jointe

[Fiche_poste_Coordination_Gestion_GSF.pdf](#)

Pour en savoir plus : <https://emploi.graine-occitanie.org/>
